

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19^e édition de l'Enquête annuelle de la Franchise Banque Populaire : *La franchise, un modèle qui attire les entrepreneurs*

Paris, le 14 mars 2023

Banque Populaire a dévoilé à la presse ce matin, les premiers résultats de la 19^e édition de son enquête annuelle de la Franchise menée en partenariat avec la Fédération Française de la Franchise (FFF) et avec la participation de Kantar. A quelques jours du salon Franchise Expo Paris, cette étude d'envergure nationale révèle les grandes tendances de la franchise et donne une mesure objective des caractéristiques et des spécificités des entrepreneurs de la franchise. Elle apporte un éclairage sur le profil des franchisés et celui des franchiseurs, leurs stratégies, leurs forces et leurs préoccupations face à l'avenir.

La franchise attire toujours plus les entrepreneurs



Chaque année, l'entrepreneuriat suscite de plus en plus d'intérêt chez de nombreux Français. La 19^e édition de l'Enquête annuelle de la Franchise révèle que 34 % des Français interrogés souhaiteraient créer leur entreprise (28 % vs 2021). Parmi eux, 44 % envisagent de le faire en franchise. C'est un chiffre en progression en 2022, + 6 points par rapport à 2019 où ils étaient déjà 38 % de futurs entrepreneurs attirés par le modèle

de la franchise.

Dans le contexte économique actuel, le modèle de la franchise rassure les futurs entrepreneurs. Ces derniers peuvent s'appuyer sur un accompagnement personnalisé et des moyens importants offerts par le réseau de franchise pour développer leur activité. C'est la motivation principale énoncée par 52 % des personnes envisageant de se lancer en franchise.

Ces futurs entrepreneurs sont également très sensibles à la notoriété de l'enseigne (pour 40 % d'entre eux contre 36 % en 2021) ainsi qu'aux intérêts financiers que le modèle présente : risque financier limité (36 %) et la garantie d'une meilleure rentabilité (30 %, en hausse de 8 points vs 2021).

Le modèle de la franchise, un atout pour changer de vie

L'entrepreneuriat en franchise peut correspondre également à un désir de reconversion professionnelle. 32 % des sondés y voient la possibilité d'y acquérir un nouveau savoir-faire et l'opportunité, pour 29 %, de reprendre le contrôle de leur vie privée (stable par rapport à 2021).

La nouvelle enquête démontre que 76 % des personnes interrogées décidant de se lancer en franchise sont d'anciens salariés et 43 % d'entre eux ont profité de l'occasion pour changer de secteur d'activité (52 % chez les 50 ans et plus).

Par ailleurs, 47 % des franchisés qui s'installent choisissent la création de franchise contre 53 % préférant reprendre une franchise déjà existante (tendance stable vs 2021).



La franchise, un modèle toujours en évolution

Les Français sont de plus en plus attentifs aux engagements des marques et enseignes qu'ils fréquentent. Cette évolution de tendance est bien identifiée par les franchisés. En effet, près de 6 sur 10 d'entre eux constatent que leurs clients cherchent à donner du sens à leur consommation et qu'ils ont une forte attente en matière d'offres de produits éco-responsables.

De leur côté, les franchiseurs se mobilisent en faveur du développement durable au sein de leur réseau : 67 % donnent la priorité aux fournisseurs et fabricants français et 62 % privilégient les circuits-courts dans leurs offres de produits.



Par ailleurs, l'évolution des outils digitaux a été fortement marquée durant la crise sanitaire et n'a cessé de croître : 85 % des franchisés communiquent sur les réseaux sociaux (vs 75 % en 2021) et 59 % proposent la prise de rendez-vous sur internet (50 % en 2021).

Les franchisés 2022

La 19^e Enquête annuelle de la Franchise brosse le portrait des franchisés 2022 : ils sont assez jeunes lors de l'ouverture de leur premier point de vente, 35 ans en moyenne (stable par rapport aux enquêtes précédentes).



36 % ont un CAP, BEP, BAC pro ou BAC ; 40 % un BAC +2 ou +3 et 24 % un BAC +4 ou au-delà. Ces données reflètent la diversité des opportunités offertes par la franchise pouvant convenir à des profils variés.

Afin d'épauler ces nouveaux franchisés, les franchiseurs leur font bénéficier d'un accompagnement poussé avec une formation initiale de 39 jours en moyenne (+9 jours vs 2021) et près de 2 franchiseurs sur 3 ont mis en place un système de parrainage des nouveaux entrants par des franchisés déjà aguerris.

Pour Pierre-Laurent Berne, directeur du Développement Banque Populaire :

« Notre 19^e Enquête annuelle de la Franchise confirme à nouveau le caractère dynamique, innovant et solide du modèle de la franchise qui attire chaque année de nombreux entrepreneurs souhaitant devenir leur propre patron. 2022 est d'ailleurs une année record en nombre de franchisés. Grâce à l'expertise en proximité de ses conseillers, Banque Populaire, première banque de la franchise en France, accompagne celles et ceux qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale et humaine de la création d'entreprise. Nous sommes particulièrement fiers que 8 franchiseurs sur 10 estiment que Banque Populaire est la banque qui répond le mieux à leurs attentes. »

Pour Véronique Discours-Buhot, déléguée générale de la Fédération Française de la Franchise :

« Face à l'envie grandissante des Français d'entreprendre et au monde de plus en plus complexe et incertain, la franchise est sans nul doute l'une des meilleures réponses apportées, dans les temps que nous vivons. Par sa souplesse et son agilité, la franchise se réinvente en permanence avec de nouvelles tendances et de nouveaux concepts qui font écho aux préoccupations sociales, sociétales, environnementales et économiques actuelles. Une force de résilience qui confirme que la franchise est un modèle d'avenir pour l'entrepreneuriat et un atout pour l'économie française, la dynamisation des territoires et de l'emploi. »

Les grands enseignements de la nouvelle enquête annuelle de la franchise seront publiés de mars à juillet 2023, au travers de cinq chapitres composés d'une mini-synthèse et d'une infographie. Ces rendez-vous mensuels seront relayés via les médias sociaux et les sites internet de Banque Populaire et de la Fédération Française de la Franchise.

Les cinq chapitres de la 19^e édition de l'Enquête annuelle de la Franchise Banque Populaire / FFF :

- **Chapitre 1** : La franchise, un modèle qui attire les entrepreneurs
- **Chapitre 2** : Une dynamique collective qui renforce la franchise
- **Chapitre 3** : La franchise, l'entrepreneuriat qui a du sens
- **Chapitre 4** : Le digital au service du développement de la franchise
- **Chapitre 5** : Banque Populaire, banque de référence de la franchise

Méthodologie :

-Pour la partie de l'enquête Franchisés, elle a été réalisée par téléphone (CATI), du 5 octobre au 8 novembre 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 400 franchisés constitué d'après la méthode des quotas (secteur d'activité, région, date de création de l'entreprise). Un redressement a été appliqué sur ces mêmes critères afin d'assurer la représentativité de la cible.

-Pour la partie de l'enquête Franchiseurs, elle a été réalisée par internet (CAWI), du 4 octobre au 28 novembre 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 132 franchiseurs disposant de 1 à plus de 150 points de vente. Un redressement a été appliqué sur le secteur d'activité (commerce, service), la région et le nombre de salariés, en phase avec les objectifs 2019.

-Pour la partie de l'enquête Grand Public, elle a été réalisée par internet (CAWI), du 14 au 18 novembre 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 individus représentatifs de la population française de franchiseurs disposant de 18 à 65 ans. Un redressement a été appliqué sur le secteur d'activité (commerce, service), la région et le nombre de salariés, en phase avec les objectifs 2019.



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 4,7 millions de sociétaires) fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération française de la franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération française de la franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 1 972 réseaux, 84 497 points de vente franchisés, pour plus de 76,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 828 178 (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

Contacts presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Marine Robin : 01 58 40 44 12 / 06 11 66 78 17

marine.robin@bpce.fr

Christine Françoise : 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62

christine.francoise@bpce.fr

Contacts presse Fédération Française de la Franchise

Agence Monet

Camille Fievre : 06 86 65 64 99 - c.fievre@monet-rp.com

Peter Even : 06 29 73 17 56 - pe@monet-rp.com

www.groupebpce.com

www.franchise-fff.com

banquepopulaire.fr

